



Listen to this article

« Celui qui vaincra sera ainsi revêtu de vêtements blancs. Je n'effacerai pas son nom devant mon Père et devant ses anges ». (Apocalypse 3 : 5).

Dans ce texte, comme à travers toute la Bible, la pensée prédominante est que la classe des élus, qui recevra du Seigneur la gloire, l'honneur et la bénédiction les plus élevés, doit démontrer sa fidélité en vainquant. La victoire de la volonté au commencement de la carrière chrétienne n'est pas suffisante ; par la suite des épreuves sont à endurer, et elles doivent être affrontées de manière à pouvoir vaincre. Si quelqu'un, après s'être consacré et avoir commencé à être éprouvé, cède aux tentations et dans les épreuves et s'il continue à être vaincu par elles, il démontre qu'il n'est pas suffisamment fidèle, car le Seigneur a promis que Sa grâce serait suffisante dans les moments de besoin. - 2 Corinthiens 12 : 9.

Bien que la grâce du Seigneur soit suffisante, cela ne veut pas dire que nous ne pouvons pas parfois tomber dans la tentation. Nous pouvons tomber dans la tentation par inadvertance, sans le consentement de notre volonté, être « surpris dans quelque faute ». La grâce du Seigneur est suffisante pour nous faire sortir vainqueurs des tentations, nous rendant capables de les vaincre. Tomber dans la

tentation ne signifie pas succomber dans la tentation - chuter lorsque l'on est tenté. Si quelqu'un est temporairement vaincu, que ce soit en cédant à la tentation de la chair ou que ce soit à cause d'un consentement volontaire de l'esprit ou de la pensée, cette défaite a beaucoup à faire avec la nature et le degré du péché. Nous ne pouvons être toujours capables de triompher pleinement, complètement, selon la chair, mais l'esprit doit être fidèle. Nous devons triompher dans notre esprit, autrement nous ne serons pas vainqueurs.

La victoire est une oeuvre graduelle ;

1986 - Juillet-Août-Septembre - page 29

elle progresse tout au long de notre carrière chrétienne, depuis le moment de notre consécration jusqu'à la fin de notre vie. Mais, notre texte se réfère manifestement à la période finale de notre vie, plutôt qu'au commencement ou au milieu de notre activité, et il donne à entendre que le Chrétien a atteint à la fin de l'épreuve, à la fin de sa course dans la lice, un degré triomphant dans la justice, de sorte qu'il peut être classé comme vainqueur. Un tel vainqueur sera revêtu de vêtements blancs.

LES VETEMENTS BLANCS NOUS SONT PRETES

Les Ecritures nous donnent à comprendre qu'au commencement de notre expérience chrétienne, nous avons été figurativement revêtus d'un vêtement blanc. Ce vêtement blanc représente la justification ; nous sommes justifiés gratuitement de toutes choses. C'est une robe sans tache. On en parle quelquefois comme de la robe de justice de Christ, parce qu'elle nous vient par Christ. On ne peut l'avoir que par Lui. Il est à même de nous imputer cette robe, de nous la prêter, de nous l'accorder temporairement. On en parle comme d'un habit de noce. Aux noces orientales, on se servait d'un habit de noce de lin blanc pour couvrir le vêtement porté par chaque invité. Il était prêté au convive à la noce par le maître de maison, au moment où il se présentait au festin de noces.

Le lin blanc représente la pureté. Ainsi, lorsque Christ nous donne Son mérite pour que nous nous en servions, celui-ci est comme un vêtement blanc pour couvrir nos imperfections. Ce mérite est une imputation de la justice de Christ, ce qui pour nous est la justification. Nous sommes exhortés à garder nos vêtements sans tache, à les préserver des souillures du monde. Nous devons conserver, maintenir cette imputation de la justice qui nous est donnée. Nous ne pouvons, cependant, la maintenir pleinement de nous-mêmes. Notre langue peut parfois dire des choses que nous souhaitons qu'elle ne dise pas et nos mains peuvent quelquefois faire des choses que nous ne désirons pas. C'est pourquoi, Dieu a pourvu à un moyen par lequel nos taches ou transgressions peuvent être extirpées, celles qui ne sont pas volontaires. Ce moyen est l'application quotidienne du précieux sang de Christ pour la purification de ces transgressions involontaires. C'est ainsi que nous préservons nos vêtements des souillures du monde. C'est ainsi que notre justification, notre robe entière est conservée -devrait être maintenue.

DES VETEMENTS BLANCS A NOUS

Il n'est pas suffisant d'avoir l'imputation de la justice de notre Sauveur. Cette imputation n'est qu'une disposition provisoire. Il nous faut parvenir au lieu où nous aurons une justice à nous. Notre chair est imparfaite ; comme le dit St Paul, nous ne pouvons pas faire les choses que nous voudrions. En dépit de nos meilleurs efforts, nous ne pouvons pas éviter que les choses aillent plus ou moins mal. Mais nous

devons nous montrer vainqueurs - « plus que vainqueurs ». L'Eternel a disposé les choses de telle manière qu'au terme de leur épreuve, à la fin de la vie présente, les vainqueurs reçoivent un nouveau corps. Ce nouveau corps sera un corps réellement pur. Ainsi, comme le dit l'Apôtre, nous serons « recouverts de notre habitation céleste » (2 Cor. 5 : 2). Notre vêtement, symbolisant notre justification par la foi, sera changé ; de vêtement, dont la perfection est imputée, il sera changé en vêtement représentant la perfection réelle. A la résurrection, nous recevrons ce corps d'une pureté inhérente, sans défaut, sans tache, dépeint ici comme un « vêtement blanc ».

« ELLE EST PRÉSENTÉE AU ROI »

En outre, il est écrit à propos de chacun des vainqueurs que le Seigneur n'effacera pas « son nom du livre de vie ». Dans ce livre sont écrits les noms de tous ceux qui deviennent véritablement le peuple du Seigneur, de ceux qui ont fait avec l'Eternel « une alliance par le sacrifice », de tous ceux qui renoncent à leur volonté et qui présentent leur corps en sacrifice vivant. Le nom de chacun de ceux-là est enregistré, inscrit dans le livre de vie de l'Agneau au moment où il commence à vivre la nouvelle vie et à prouver sa loyauté. De même que ceux-là sont revêtus de la robe de justice de Christ avant d'être effectivement mis à l'épreuve, de même aussi ils ont leurs noms inscrits dans ce livre avant d'être mis effectivement à l'épreuve. S'ils ne restent pas fidèles, leurs noms seront effacés de ce livre de

1986 - Juillet-Août-Septembre - page 30

vie. Mais s'ils sont fidèles, leurs noms ne seront pas effacés du livre de vie et ils, obtiendront toutes ces glorieuses choses que Dieu a promises à ceux qui L'aiment au suprême degré. - Apoc. 21 : 7.

Plus que cela, car le Seigneur a dit : « Je confesserai son nom devant mon Père et devant ses

anges » (Apoc. 3 : 5). Il est donné à entendre ici que les vainqueurs auront de tels caractères que le Seigneur n'aura pas honte d'eux, mais qu'Il sera heureux de les avoir à Lui en la présence du Père et des saints anges. Nous devons être « transformés de gloire en gloire » à l'image de notre Seigneur (2 Cor. 3 : 18). A la fin, chacun de ces vainqueurs sera tellement développé que le Seigneur n'aura pas honte de le confesser et de dire : Voici l'un de mes disciples. En voici un autre. Ils ont marché sur mes traces et ils ont vaincu. Mais Il aura honte de ceux qui auront eu honte de Lui. Au sujet de ceux-là, Il a dit : « Si quelqu'un a honte de moi et de mes paroles, le Fils de l'homme aura honte de lui, quand il viendra dans sa gloire et dans celle du Père et des saints anges ». - Luc 9 : 26.

Ce n'est pas une question de favoritisme, mais de développement de caractère. S'ils ne résistent pas jusqu'à la fin, s'ils ne se montrent pas vainqueurs, ils ne seront pas propres au Royaume ni à être associés avec leur Seigneur.

Cela nous fait penser qu'il y a une autre classe mentionnée dans la Bible, la classe de la grande multitude, appelée ainsi par contraste avec le petit Troupeau ; la classe des Lévites antitypiques, désignée ainsi par comparaison avec la classe des prêtres antitypiques. Ceux de la grande multitude avaient leurs noms écrits dans le livre de vie de l'Agneau, mais ils ne furent pas vainqueurs dans le vrai sens du terme. Ils ne restèrent pas fidèles. Parce qu'ils ne se montrèrent pas fidèles, leurs noms ne seront pas confessés devant le Père et les saints anges dans le même sens que ceux de la classe de l'Epouse.

Il est déclaré que l'Epouse sera présentée au Père et que « les vierges, ses compagnes » (Psaume 45 : 13-15) seront là aussi, mais ces dernières ne seront pas

confessées comme étant de la classe de l'Epouse. Nous ne dirons pas que leurs noms seront effacés du livre de vie de l'Agneau. Leurs noms peuvent rester. Par contre, ceux qui iront à la seconde mort auront à coup sûr leurs noms effacés du livre ; ils seront détruits d'une destruction éternelle et ne seront plus en présence de l'Eternel.

LES ROBES LAVEES DANS « LA GRANDE TRIBULATION »

La grande multitude ne participera pas à « l'entrée » qui sera « largement accordée » au petit Troupeau. Il y a lieu de faire la même distinction entre ces deux classes pour ce qui est du vêtement blanc. Bien que tous les membres de ces deux classes reçoivent la robe de la

justice imputée de Christ, certains d'entre eux ne gardent pas leurs vêtements « exempts de toute tache du côté du monde ». Leur vêtement blanc devient taché et souillé, comme s'il avait été traîné par terre. Leur justification, leur robe de justice de Christ devient telle qu'elle n'est plus présentable. Quand une tache se pose sur elle, au lieu de l'enlever immédiatement, ils permettent qu'elle reste, et les taches s'accumulent jusqu'à ce que leur vêtement devienne tout à fait souillé. Puis, à la fin de leur course, quand vient le jour de l'examen, on trouve leur robe tachée ; cependant ils la portent encore. Ils ne sont pas dévêtus de cette robe de justification. Ils n'ont pas abandonné le Seigneur, et Lui, Il ne les a pas abandonnés non plus. Mais ils n'ont pas fait usage des moyens auxquels le Seigneur a pourvu pour leur purification.

Dans l'Apocalypse, il est parlé de cette classe comme d'une « grande multitude », d'une grande compagnie. Il nous y est dit : « Ils viennent de la grande tribulation ; ils ont lavé leurs robes et ils les ont blanchies dans le sang de l'Agneau ». Au lieu d'accomplir une oeuvre de purification jour après jour, de maintenir leur justification avec Dieu et d'être prêts pour le changement (grâce à leur fidélité), ils sont, au contraire, trouvés par le Seigneur indignes de cette principale place. On ne leur enlèvera pas leurs robes, mais on les obligera à passer par de grandes tribulations pour qu'ils soient prêts à laver leurs robes, à les blanchir dans le sang purificateur ; ainsi, ils seront aussi vêtus de blanc et quand ils ressusciteront

1986 - Juillet-Août-Septembre - page 31

leurs corps seront purs. Mais ils y parviendront seulement en passant par la « grande tribulation ». - Voyez Apocalypse 7 : 9-14.

W.T. 5668-1915.